



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 19 novembre 2015

« LA PLACE DES FAMILLES » AU CŒUR DE LA RÉFLEXION DE LA 10^E JOURNÉE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Florence Doucet, Conseillère départementale déléguée à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées, ouvre aujourd'hui la 10^e journée départementale de l'enfance et de la famille organisée par le Conseil départemental sur le thème « Quelle place pour les familles dans la prévention et la protection de l'enfance ? ».

Depuis 2007, le Conseil départemental pilote et coordonne l'ensemble des actions de prévention et de protection de l'enfance. En 2015, le Département y a consacré un budget de 32,6 millions d'euros dont 5,6 millions d'euros dédiés à la prévention et 27 millions d'euros pour la protection.

La journée départementale de l'enfance permet d'échanger avec les acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance afin de **penser à long terme les actions à mener pour mieux servir et aider les enfants**. Le Conseil départemental de Loir-et-Cher, organisateur de l'événement, est proactif pour **faire évoluer ses pratiques et adapter sa politique en faveur de l'enfance**.

Justement, cette journée s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre du schéma *Enfance Famille* voté par l'Assemblée départementale en 2011 pour 5 ans. 56 actions étaient envisagées, 38 ont été réalisées, 16 sont en cours et 2 restent à finaliser. **L'ambition est de faire de cette journée l'acte fondateur d'un nouveau schéma, construit dans le dialogue avec tous les professionnels de l'enfance.**

Pour aborder le thème de la journée « Quelle place pour les familles dans la prévention et la protection de l'enfance ? », Catherine Sellenet, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation à l'Université de Nantes, et Docteur en Sociologie, ouvre le débat de la matinée. L'après-midi est consacrée à **5 ateliers pour s'interroger sur la place des familles dans le parcours de prévention et de protection des enfants** :

1. La prévention sur le champ des soins et de la sécurité civile : une porte d'entrée dans le parcours.
2. Familles et professionnels, un enrichissement mutuel à cultiver dans le champ de la prévention.
3. L'émergence des ressources familiales, source de mesures alternatives au placement.
4. L'accueil de l'enfant, un parcours nourrit des compétences parentales.
5. Jeune, famille et professionnel : l'alliance gagnante pour une fin de parcours réussie.

Cette journée est aussi l'occasion de mettre l'accent sur la campagne de recrutement de 35 assistants familiaux lancée par le Conseil départemental. Lorsque la prise en charge des enfants s'avère nécessaire, l'accueil par des assistants familiaux est privilégié. Ce mode de placement permet à l'enfant de tisser des liens affectifs et relationnels, et de grandir dans les meilleures conditions possibles.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12